

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 12 novembre 2020 à 18h15.

À la majorité

Le développement économique du territoire est une composante essentielle de l'attractivité de Bar-le-Duc. Les derniers chiffres du chômage démontrent que le bassin d'emploi de Bar-le-Duc est en plein emploi – contrairement à ce que beaucoup laissent entendre – avec 5,7 % de chômage lorsque nos voisins de Saint-Dizier sont à 8,2 %, Commercy à 8,2 % et Verdun à 8,5 %. Lors des visites d'entreprises réalisées par nos élus, le besoin en main d'œuvre est fortement souligné par nos chefs d'entreprises. Bar-le-Duc est inscrite dans le programme national Territoires Industries. Un travail est en cours avec l'ensemble des acteurs industriels du territoire, les chambres consulaires, Pôle Emploi et les services de l'État afin de développer des formations permettant de répondre aux besoins des entreprises. Parallèlement, il est nécessaire de faire venir sur le territoire de nouvelles compétences. C'est tout l'intérêt du travail engagé avec Meuse Attractivité pour promouvoir notre territoire et créer les bonnes conditions d'accueil de nouvelles familles (accompagnement pour trouver un logement, un emploi pour le ou la conjointe, une école pour les enfants...).

Vous avez souhaité être plus impliqués dans la vie municipale. Madame le Maire s'est engagée à mettre en place des comités consultatifs sur des aspects de la gestion de la ville au quotidien : espaces verts, aménagements urbains, propreté, stationnement, animations, sécurité... Ces comités consultatifs, dans lesquels les habitants pourront participer, seront proposés lors du prochain conseil municipal et seront soutenus par la majorité municipale. Après la mise en place des budgets participatifs et son élargissement à l'ensemble des quartiers de la ville, puis la concertation menée dans le cadre de l'Agenda 21, c'est une nouvelle avancée de notre ville dans la démocratie participative pour mieux vous donner la parole.

Enfin, la protection des Barisiens est au cœur du travail quotidien de la majorité municipale : assurer les bonnes conditions sanitaires dans nos écoles, dans nos cantines, au sein de nos services publics, lors des animations proposées par la Ville... Nous sommes tous mobilisés pour garantir des conditions sanitaires optimales. Certains s'agitent, cherchent encore à faire des propositions, nous agissons !

Les élus de la majorité

À la minorité

Réponse des bergers... à la bergère.

Les listes d'opposition ont récolté plus de 60% des suffrages exprimés, la politique de Martine JOLY a été très largement sanctionnée par les Barisiens lors des dernières élections municipales. Si bien que son équipe ne représente plus qu'une "minorité" majoritaire au Conseil Municipal. Pour autant, nous sommes considérés, au même titre que les autres élus d'opposition, comme des "minorités", selon Mme JOLY, nous traitant de "y a qu'à", "faut qu'on", "incompétents" et répondant aux propositions "Je n'ai pas besoin de vos conseils, nous savons ce que nous devons faire"... Les riverains de la rue de Polval (pour exemple) et les contribuables, apprécieront la "compétence" de l'équipe en place. De même que les personnes à mobilité réduite qui se rendent au marché couvert ! Mais il est sans doute vrai, pour reprendre vos propos, que "c'est compliqué", "ça prend du temps", "c'est en gestation" ! Ce qui traduit votre dynamisme laborieux et poussif ! Quant à la solidarité en temps de crise... Que dire de votre refus quand plusieurs membres de notre équipe ont proposé leur aide ?

À la minorité

Une exploitation gazière dans notre forêt.

Une enquête publique en catimini

Une enquête publique environnementale sur la demande d'obtention d'une concession d'hydrocarbure s'est tenue du 24 août au 26 septembre 2020. Peu d'informations ont circulé sur cette enquête, uniquement un document consultable en mairie. Nous aurions pu espérer qu'une campagne d'affichage d'information soit mise en place.

La demande concerne :

- La prolongation d'une concession d'hydrocarbure (gaz naturel) confié à GALLI COZ depuis février 2006.

- La concession d'une zone de 21,2 Km² (localisation Sud du territoire de la ville – forêt du Haut-Juré / Montplonne).

- Le forage de plusieurs puits d'exploitation (7 à 9 puits) et la construction de gazoduc entraînant une déforestation sur les sites d'exploitation et les axes de transport.

Nous nous sommes opposés car :

- Le délai de l'enquête publique était trop court et l'information est arrivée tardivement devant le conseil municipal.

- Aucun échange n'a eu lieu entre les acteurs de ce projet, l'ensemble des élus et les habitants du territoire.

- Le gaz naturel, bien que moins polluant que d'autres hydrocarbures, n'en demeure pas moins une énergie fossile, génératrice de dégâts environnementaux. Or, il nous paraît primordial d'investir dans les énergies renouvelables à l'échelle du Pays Barrois.

Sachant que la demande de concession serait votée sans sourciller par la majorité, nous avons invité Madame le Maire à :

- Demander l'inclusion, dans le contrat de concession, de clauses environnementales pour la sauvegarde du patrimoine naturel et d'investissements dans les énergies vertes

- Demander l'inclusion de clauses sociales pour favoriser l'emploi dans le territoire.

- Imaginer une clause pour imposer une taxe sur l'extraction de ressources afin de profiter de retombées économiques pour notre territoire.

- Demander l'extension du délai d'enquête publique. D'autres collectivités telles que Savonnières devant Bar et Lérrouville (qui a sur son territoire le même projet) l'ont fait, ainsi qu'une dizaine d'autres pour obtenir davantage d'informations et permettre aux habitants de questionner le projet sereinement.

Sans surprise, seuls nos 6 élus sur les 33 conseillers municipaux ont émis un avis négatif sur ce rapport. Des informations supplémentaires s'imposent.

Benoit Dejaiffe, Pascale Camonin, Mathias Raulot, Atika Bensaadi-Tramontana, Benoît Damant, Sylvie Jolly

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)

Un projet fort pour Bar-le-Duc

La question de l'attractivité n'est toujours pas posée à la hauteur des enjeux même si notre maire érige dans ses prises de parole le mot "attractivité", les mots "écoute", "environnement" et "ouverture". Il en faudra davantage pour lutter contre l'érosion continue de notre population. Enlisée dans ses certitudes, l'équipe municipale n'a pas pris la mesure des attentes des Barisiens. Ils scrutent jalousement des villes comme Verdun, Joinville ou Saint-Dizier. Elles font preuve de dynamisme malgré la crise sanitaire et les difficultés économiques. Bar-le-Duc offre un visage de passivité ne sachant que subir les dossiers, copier les voisins avec du retard sans pouvoir affirmer une politique, une vision propre... qui offrirait une nouvelle image de Bar-le-Duc à l'extérieur. Nous avons des atouts majeurs (nature, ruralité, patrimoine, qualité de vie, savoir-faire...), il faut les jouer dans un véritable programme d'attractivité. Et permettre aux barisiens de se réapproprier leur ville, en décidant de son devenir. Notre souhait ? Faire des propositions pour Bar-le-Duc et son territoire. Nous constatons d'ailleurs que plusieurs de nos idées, combattues publiquement, sont au final adoptées ou soutenues.

Barisiennes, Barisiens n'hésitez à nous transmettre vos attentes, remarques et propositions : [f](https://www.facebook.com/dynamisonsbarleduc) **Dynamisons Bar-le-Duc** - dynamisonsbarleduc@gmail.com
Pierre-Étienne Pichon et son équipe «Dynamisons Bar-le-Duc»